



TERCIS

Gambos



Semestriel : Numéro 1

Juillet 2015

Sommaire

Paroles d'Elus	3
Vie locale / Administration Générale	4-5
Entretien / Bâtiments	6
Vie Communautaire	7
Actualités	8-9
Zoom sur ...	10-11
Médiathèque	12
Maison des Jeunes	13
Sport	14
Vie associative	15-16-17
Trois questions à	18
Agenda / Carnet / Informations diverses	19

Comité de rédaction :
 Alain Duclau, Daniel Grocq, Catherine Lapeyre, Nathalie Lanusse,
 Ludovic Plachot, Geneviève Scarsi.
 Crédit photos : Mairie de Tercis
 Parution : juillet 2015

Tirage : 600 exemplaires

Conception : **pagepage** www.pagepage.net 06 81 09 32 30

IMPRIMÉ PAR
SAXOPRINT

LE MOT DU MAIRE



Voici venus les beaux jours, l'été, les vacances. Après une année de travail d'études, d'engagements divers, tout le monde aspire à ce repos bien mérité.

Pour la municipalité, cette année a été riche en projets, investissements, réflexion. Cela a été d'abord, et enfin dirions-nous, la finalisation de l'abri en dur jouxtant la cuisine du Hall des sports, l'enfouissement des lignes électriques du lotissement de l'Aiguille, puis le lancement de l'agrandissement de l'école, avec le changement de chauffage et l'isolation des classes primaires existantes (la rénovation des classes maternelles ayant déjà été faite en 2012). Les travaux avancent bon train. Peut-être les jeunes élèves pourront-ils intégrer leur nouvelle classe à la rentrée ? Cela a été aussi les nombreuses réunions concernant le site des carrières. Nous saurons dans le courant de l'été si la demande de classement en réserve naturelle régionale a abouti. Nous ne manquerons pas, à la rentrée, d'organiser une réunion publique pour répondre à toutes vos questions.

De même, nous avons dû réfléchir au PEDT (projet éducatif territorial) qui devra être validé pour la rentrée scolaire.

Un groupe s'est penché sur le projet d'évolution de la médiathèque en ludothèque. Des aides financières ont déjà été obtenues, un cahier des charges établi pour consulter des architectes.

Un autre groupe a voulu faire évoluer notre Mairie Infos, d'où son nouveau nom. Le temps a manqué pour aller jusqu'au bout, mais vous en voyez les prémices dans ce numéro.

Vous voyez, nous ne manquons pas d'énergie dans votre conseil municipal. C'est dans ce contexte que, au mois de mars, nous avons étudié les finances de la Commune. Les dépenses incompressibles, les baisses de dotation de l'état, l'incertitude sur les diverses dotations et nos investissements qu'ils soient nécessaires comme la construction de l'école, ou plutôt relevant du mieux vivre à Tercis, nous ont amenés à adopter le budget dont vous pourrez trouver le détail à la page 4.

Malgré les difficultés, Tercis continue à avancer et se projette vers l'avenir.

Dans les jours qui viennent, le village sera en fête. Je vous souhaite à tous une bonne fête et un bel été.

Geneviève SCARSI



LE MOT DU CONSEILLER COMMUNAUTAIRE

Le budget primitif de la Communauté d'agglomération a été voté à l'unanimité avec la volonté de l'ensemble des élus de ne pas accentuer la pression fiscale sur les habitants du Grand Dax. Les taux d'impositions actuels ont été maintenus, avec une légère augmentation des taxes d'ordures ménagères nécessaire au financement de la construction d'une nouvelle usine de traitement des déchets, conforme à la réglementation en vigueur.

Dans ce budget, un début d'effort d'optimisation des coûts a été initié. Cependant, il faut rester vigilant et éviter toute dérive d'augmentation de la masse salariale ou des coûts de fonctionnement car une dégradation alarmante de l'épargne nette a été constatée. Cette dégradation risque de s'aggraver vu la baisse programmée de la dotation de l'état pour les trois prochaines années.

Conscients de cette problématique et pour faire face aux investissements déjà engagés, différents projets de mutualisation des services (autorisation d'urbanisme, Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI)...) ont été initiés dans l'optique :

- d'optimiser les coûts de fonctionnement,
- de pérenniser nos services de proximités,
- d'éviter une augmentation draconienne des taxes et des impôts.

La sagesse, qui est au cœur de nos réflexions, n'exclut pas l'ambition qui est nécessaire lorsque l'on évoque l'avenir du Grand Dax. Ensemble, nous pourrons mieux préparer notre avenir, à condition que les différents acteurs se respectent mutuellement :

- Respect entre les communes,
- Respect entre les villes centres et les communes rurales,
- Respect entre les élus,
- Respect des élus et des citoyens.

Pour terminer, vous trouverez désormais dans la rubrique « Vie communautaire », des informations pratiques, proposées par la CAGD, facilitant votre vie quotidienne. Dans ce numéro, vous trouverez deux actions en faveur de la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Bonnes vacances d'été.

Dr. Hikmat CHAHINE



LES FINANCES COMMUNALES

SECTION DE FONCTIONNEMENT Exercice 2014

PRODUIT	Montant H.T.	Taux	CHARGES	Montant H.T.	Taux
<u>Produit des services et ventes</u> Cantine, agence postale, forêts	102 401 €	12 %	<u>Charges à caractère général</u> Fournitures diverses et scolaires, cantine, entretien et réparations, assurance et maintenance, eau, EDF, téléphone	191 753 €	23 %
<u>Impôts et taxes</u> Fiscalité locale, reversement CAGD, droits de mutation	423 332 €	51 %	<u>Charges de personnel et assimilés</u>	404 565 €	48 %
<u>Dotations, participations, DGE État</u> Barthes (Conseil Général), fonds divers de péréquation	225 228 €	27 %	<u>Autres charges de gestion courante</u> Service incendie, syndicat, associations, élus...	133 944 €	16 %
<u>Autres produits</u> Loyers, remboursement charges personnel, produits exceptionnels	80 915 €	10 %	<u>Remboursement emprunts</u>	75 635 €	9 %
TOTAL	831 876 €	/	Excédent TOTAL	25 979 € 831 876 €	4 % /

INVESTISSEMENTS REALISÉS SUR BUDGET 2014

Travaux barthes	13 730 €
Achat matériel	2 266 €
Aménagement cimetièrre	7 145 €
Travaux carrières	22 191 €
Travaux Hall des sports	4 356 €
Poteau Incendie	2 139 €
Soit	53 722 €

Autofinancés par :

Remboursement TVA	22 400 €
Taxes perçues (TLE, Aménagement)	23 300 €



BUDGET 2015

Afin de « compenser » la baisse des dotations de l'État (26 000 € depuis 2012, dont 17 000 € annoncés pour 2015), de l'incertitude dans le futur du versement de la Dotation de solidarité de la CAGD (27 311 €), et nous permettre de poursuivre les investissements déjà amorcés (couverture du Hall des sports, enfouissement des lignes du lotissement de l'Aiguille...), les programmes annuels dans l'entretien de nos espaces naturels « remarquables » que sont les « Barthes » et les « Carrières », et surtout réaliser, cette année, l'agrandissement du Groupe scolaire, le Conseil municipal a décidé d'augmenter de 1,5 point les taux d'imposition communaux.

Malgré cette augmentation, les taxes à Tercis restent encore inférieures à la fiscalité 2014 des communes rurales voisines de plus de 1 point de pourcentage. À titre d'exemples :

- Taxe d'habitation 2015 : 13,28 % à Tercis en comparaison des 14,27 % de Oeyreluy ou des 14,24 % de Rivière (données 2014),
- Taxes foncières propriétés bâties 2015 : 13,79% à Tercis, en comparaison des 14,80 % de Oeyreluy ou des 15,38 % de Rivière (données 2014).

Les charges de fonctionnement étant difficilement « compressibles » (charges de personnel supplémentaires avec les TAP pour l'école, frais d'entretien, énergie...), et les dotations de l'État étant en baisse, vous comprendrez que nous n'avons, à court terme, pas d'autre choix que ce levier fiscal si nous voulions maintenir à notre village son attractivité et sa qualité de vie.

L'AGGLO AU QUOTIDIEN

Nouveau service pour les autorisations d'urbanisme

À compter du 1^{er} juillet 2015, l'État mettra fin à la mise à disposition gratuite des services d'instruction des autorisations d'urbanisme (permis de construire, de démolir, d'aménager...) dans les communes appartenant à des intercommunalités de plus de 10 000 habitants.

Sur le territoire, seules les villes de Dax et de Saint Paul lès Dax instruisent déjà leurs dossiers d'urbanisme. Aussi, le Gand Dax a proposé aux 18 autres communes de l'agglomération, la création d'un service commun et gratuit. Composé de 4 agents, dont 2 transférés de la ville de Dax, il s'installera, dès juin, dans les locaux de la ville de Dax.

Mais rien ne change pour vous !

Votre interlocuteur privilégié reste votre mairie. Celle-ci transférera votre dossier au nouveau service créé. Grâce à un tout nouveau logiciel, le traitement du dossier sera plus simple et vous pourrez obtenir des informations en temps réel sur l'avancée de votre dossier.



ÉCOLE

Création d'une sixième classe

Début mai, les glaïeuls sauvages, les orchis et l'extension du groupe scolaire sont sortis de terre pratiquement au même moment sur notre commune. La nouvelle construction se compose de :

- Une salle de classe de 60 m².
- Un bloc sanitaire de 24 m² comprenant 5 toilettes dont une pour handicapé plus 6 lavabos.
- Un sas d'entrée de 15 m² équipé de porte-manteaux.
- Une salle de réunion et de travail individualisé, avec point d'eau, 23 m².
- Un rangement de 2 m².
- Un local chaufferie de 3 m²

L'étude des sols nous a révélé un problème géologique et sédimentaire, nous obligeant à faire des fondations profondes avec des pieux, des longrines et un plancher hourdis isolant.

Cela a entraîné une plus-value et un retard du début des travaux.

Chaque mercredi, ont lieu des réunions de chantier afin de s'assurer du bon déroulement des travaux et de respecter les délais de livraison pour la rentrée prochaine.



Le montant total des travaux s'élève à 204 418€ avec un prévisionnel de subventions de :

- Dotation d'équipement des territoires ruraux, (Etat) : 54 230€.
- Réserve parlementaire, (Sénat) : 25 000€.
- Conseil Général : 37 500€.
- Plan climat territorial, (Conseil Général et CAGD) : 4 948€.
- Un fond de concours de la CAGD pour l'accessibilité pouvant aller jusqu'à : 40 000€.

Si nos calculs sont bons, Il resterait à la charge de la commune environ 45 000€.

Nous espérons aussi faire des économies d'énergie, puisque la nouvelle chaudière à gaz à condensation chauffera l'ensemble des classes primaires et, à l'avenir, la médiathèque.



Abri cuisson ,Salle Polyvalente





La CAGD subventionne votre Vélo à assistance électrique

Dans le cadre de son Plan Climat Energie Territorial 2011-2016, le Grand Dax encourage les particuliers à acquérir un vélo à assistance électrique pour les courts trajets quotidiens.

À ce titre, le Grand Dax participe à hauteur de **25 % du montant TTC du vélo (aide plafonnée à 200 €)**.

Pour en profiter, il faut télécharger un formulaire sur le site de la CAGD :

<http://www.grand-dax.fr/Actus/Dernieres-infos/Subvention-velo-electrique>,

le remplir et le renvoyer à la communauté d'agglomération du Grand Dax :

**862 rue Bernard Palissy
40 990 Saint-Paul-lès-Dax**

munis des pièces justificatives suivantes :

- une copie du certificat d'homologation pour le vélo à assistance électrique,
- deux copies de la facture d'achat du vélo à assistance électrique à son nom propre et postérieure à la mise en place de cette mesure,
- un justificatif de domicile,
- une copie de la pièce d'identité,
- un Relevé d'Identité Bancaire.

L'attribution de cette subvention engage son bénéficiaire à ne pas revendre le cycle cofinancé.



Couralin à la demande

Le service « **Couralin à la demande** » complète le dispositif des lignes régulières, en proposant une offre de transport pour tous. Il permet de rejoindre 4 destinations à Dax :

- Pôle d'Echanges Multimodal (Gare SNCF)
 - Place Saint-Pierre
 - Hôpital
 - Lazaristes
- et 1 destination à Saint-Paul-lès-Dax:
- Toumalin

Les arrivées à Dax et Saint-Paul-Lès-Dax seront vers : 9h00 - 11h00 - 14h30. Les retours vers les communes seront vers: 11h30 - 15h00 - 18h00

CONDITIONS D'UTILISATION DU SERVICE

Pour avoir accès à ce service, vous devez résider dans l'une des 20 communes du territoire et vous inscrire préalablement à la gare routière de Dax avant toute réservation, muni des documents suivants :

- une pièce d'identité,
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- une photo d'identité.

Suite à l'inscription, il vous suffit de contacter le :

05 58 56 80 85

dès 8 jours à l'avance, et au plus tard la veille. Le standard téléphonique est ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h30, et le samedi, de 9h à 12h.

FETES PATRONALES LA CLASSE 2015

Il y a Anaïs, Cécilia, Lucie, Marion, pour les filles, Bastien, Jérémy, les deux Pierre et Quentin, pour les garçons. Vous les avez peut être rencontrés, ces dernières semaines, déambulant en rangs serrés dans les rues du bourg ou dans les divers quartiers de la Commune.

Rassurez-vous, ils n'étaient pavés que de bonnes intentions. Ce sont les « mayés » de l'année, qui ont acquis la majorité ces derniers mois, chargés qu'ils seront d'animer les diverses manifestations durant les trois jours que vont durer les fêtes patronales,

Il règne comme un air de fête...

le premier week-end de juillet, le Comité des fêtes, après celui de Mont-de-Marsan, après celui de Dax, ayant décidé de réduire d'une journée la durée des festivités.

Réjouissons-nous de voir ces jeunes s'impliquer, en toute amitié, sans arrière pensée, dans l'animation de ces journées festives, sous la férule bienveillante et paternaliste de leur parrain et de leur marraine.

Si vous les croisez durant cette période, réservez-leur le meilleur accueil, ils le méritent !

La commune de Tercis les Bains vous rappelle que depuis le 1^{er} mars 2015, les horaires d'ouverture de la Mairie et de l'Agence postale communale ont été modifiés.

Vous êtes désormais accueilli(e)s aux horaires ci-contre :

- Lundi 14h00 – 18h00
- Mardi 14h00 – 18h00
- **Mercredi 09h00 – 12h00**
- Jeudi 14h00 – 18h00
- Vendredi 14h00 – 18h00
- **Samedi 09h00 – 12h00**

Nouvelle boîte aux lettres.



L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE ET LES TAP

Des ateliers variés ont été proposés aux enfants après l'école de 15h30 à 17h. Grâce à l'investissement des bénévoles, au savoir-faire des intervenants, et à l'imagination et au professionnalisme de l'équipe d'animation, les enfants ont encore pu vivre de grands moments de découvertes, de jeux, de partages, de créativité et de rires. Les nouvelles activités de cette période auront été, pour les élémentaires, la danse country, les olympiades, le djembé, le tchoukball, la découverte de la nature, le récup'art et, pour les maternelles, les lectures d'histoires, la création de marionnettes et de masques, et les jeux d'expression.

Un film pour le départ en retraite de Marie-Hélène, la maîtresse des maternelles, a également été réalisé par un groupe, tandis que d'autres, plus bricoleurs, ont fabriqué deux grands jeux en bois pour l'école et l'accueil périscolaire.

Vigilante aux besoins autant qu'aux envies des enfants, l'équipe pédagogique de l'accueil périscolaire prépare déjà la rentrée des activités TAP dès le lundi 14 septembre et remercie tous les bénévoles et intervenants qui ont contribué à la réussite de cette seconde année de TAP et que nous espérons retrouver l'an prochain.

*Et je tape,
tape, tape
sur ce
rythme qui
me plaît !*



*Petit spectacle
improvisé avec
les marionnettes
confectionnées
par les
maternelles*



*Mais qui
se cache
derrière ce
masque ?*



Il était une fois...



Les explorateurs de la nature devant leur « piège à empreintes »

Appel aux bénévoles :

Vous avez un savoir ou une passion que vous voudriez transmettre aux enfants ?

Si c'est le cas et si vous pouvez vous rendre disponibles sur quelques lundis ou jeudis de 15h45 à 17h, n'hésitez pas à contacter Johann, le responsable de l'Accueil Périscolaire au : 05 58 27 69 60.

Il vous aidera dans la mise en place et l'animation d'un atelier.

Toute proposition est la bienvenue et toute passion est faite pour se partager, alors parlez-en autour de vous.



Toute l'école dansant sur l'air de la chanson de la MDJ



Zoum sur





L'été est là, alors quoi de mieux qu'un bon roman, un policier haletant ou une bande dessinée pour vous accompagner à la plage ou dans votre hamac ? L'équipe de bénévoles vous attend donc à la médiathèque si vous souhaitez emprunter, pour vous et vos enfants, des livres à glisser dans la valise.

Et pour les adeptes de la tablette et du numérique, nous rappelons que chaque inscription à la médiathèque ouvre l'accès gratuitement à de la musique, presse, magazine, cinéma, livres en ligne, par le biais du dispositif Médialandes, proposé par la Médiathèque départementale. (medialandes.org).

Les horaires d'ouverture en été sont les mardis de 10h à 12h et jeudis de 17h à 19h (fermeture du 9 au 16 août) et la cotisation annuelle est de 7€ par adulte et gratuit pour les enfants.

À l'année, les horaires sont : mardi 16h-18h/ mercredi 14h-18h/jeudi 16h-18h/vendredi 10h-12h et 17h-19h.

Les contes du tapis au rythme du carnaval

Le samedi 14 mars, Huguette et Yohann ont déroulé un tapis des contes dans une ambiance de Carnaval, pour le plus grand bonheur des nombreux enfants venus pour l'occasion déguisés en fées, Spiderman ou chevaliers... Olaf, de la Reine des neiges, était même présent ! Le succès de cette matinée a donné envie à tous les participants de se retrouver vite pour un nouveau voyage sur le tapis de la médiathèque.



Huguette, la sorcière-conteuse face à son public captivé de fées et de Spiderman.



Un mini conte du tapis pour les bébés et leurs nounous.

Le coup de cœur

De février à mai, la médiathèque a été le lieu d'un grand trafic... un trafic de livres ! En effet, à l'occasion du 7ème coup de cœur, plus de 25 lecteurs et lectrices se sont échangés les quatre romans sélectionnés. Si le thème de cette année était « Les premiers romans », nous avons pu constater, lors de la soirée de remise du coup de cœur, le vendredi 5 juin, que les participants présents n'étaient pas des lecteurs amateurs ! Et s'est après de longs et passionnants échanges que le coup de cœur est allé au roman de Jean-Paul Didier-Laurent « Le liseur du 6h27 ». Venez, à votre tour, découvrir ce nouvel auteur ainsi que les trois autres sélectionnés.

Et parce que le plaisir de la lecture commence dès l'enfance, les élèves de l'école primaire et maternelle ont, eux aussi, après avoir partagé leurs avis, choisi et défendu le coup de cœur de leur classe.



Le roman vainqueur du coup de cœur des lecteurs 2015. À venir découvrir à la Médiathèque.



Maison des jeunes

Durant cet hiver et ce printemps, on ne peut pas dire que les jeunes ont hiberné dans leur grotte ! En effet, après avoir contribué à la réussite du repas de Noël des aînés, en assurant un service aussi sérieux que souriant en décembre 2014, ils ont entamé 2015 avec le même dynamisme et la même envie de s'amuser ensemble, tout en participant à la vie de leur commune. Et si on se réfère à tous les CM2 qui se sont inscrits à la maison des jeunes cette année, ce n'est pas près de s'arrêter ! Les vacances ont été riches en activité que beaucoup, parmi les plus jeunes, découvraient comme l'escalade, la patinoire, le squash, le bowling ou le tchoukball, en février, et le tir à l'arc, l'accrobranche ou le baseball, en avril. Riches également en rencontres, grâce aux échanges avec le foyer des jeunes de Peyrehorade, même si nous avons regretté l'annulation de la sortie



ski ensemble à cause de la météo, mais ce n'est que partie remise, une journée au parc aquatique de La Teste est déjà prévue pour le mois d'août...

Toujours plus haut !

Mais les jeunes ne sont pas que cigales et apprennent à devenir fourmis. Pour financer leurs activités et leurs projets, ils savent aussi s'investir et se mobiliser. Et le repas italien proposé en mars en est la preuve car, grâce à leur implication autant qu'à celle de leurs parents et des membres du conseil d'administration, cette soirée a été un franc succès avec une salle comble et des estomacs remplis. Le quizz concocté et animé par les jeunes a fait découvrir l'Italie aux convives.



Dans la peau de Robin des bois pour une journée.

Le 13 juin, ils remettent «le couvert», si on peut dire, avec la désormais traditionnelle soirée cabaret qui, cette année, en plus des chansons, danses, sketches et jeux préparés par les jeunes, sera l'occasion de présenter le clip vidéo réalisé avec le soutien de Gregory Martin avec qui certains avaient déjà participé au film «Le mystère du corsaire Pellot», il y a quelques années.

Un clip pour faire danser tout Tercis !

Ce nouveau projet vidéo est le prolongement et l'aboutissement de la chanson créée l'an dernier. Les jeunes ont participé à toutes les étapes : de l'idée du scénario au montage, en passant bien sûr par le

tournage que ce soit devant ou derrière la caméra. Leur chanson étant un hymne à la bonne humeur et au partage, c'est tout naturellement qu'ils ont proposé aux Tercisiens, de toutes les générations, de danser dans leur clip. Alors merci aux enfants, aux animateurs et instituteurs de l'école, à Isabelle du SPAR, à Joël et Anne-Marie du club théâtrobarthes, à Joël Bonafin du studio Bigbang, aux jeunes du BTO, aux adhérents du club des retraités de Tercis, aux cantonniers et aux bénévoles de la médiathèque d'avoir joué le jeu et de prouver ainsi que la solidarité et la générosité sont des valeurs toujours présentes dans notre Commune. Et un grand bravo à Marine, Romane, Damien, Quentin, Maïka, Salomé, Amilcar, Samuel, Thomas et Emilien, les jeunes qui se sont donnés à 100% dans leur projet !



*Silence ça tourne...
Tournage au studio Bigbang.*

*Tournage du clip :
la pêche au son.*



*Séance
studieuse pour
le montage du
clip.*

Enfin, cet été, en plus des activités et sorties proposées durant tout le mois de juillet, un mini séjour est prévu à Labenne. Au programme, camping, surf, piscine, minigolf et surtout beaucoup de bonne humeur !

Rappel : la Maison des jeunes accueille des jeunes à partir de 10 ans révolus. Elle est une association d'éducation populaire.

Une adhésion et cotisation annuelle est demandée de 25€ pour les jeunes Tercisiens et de 30€ pour les non-Tercisiens.

Pour tout renseignement, contactez Yohann au : 05 58 27 69 60.



Le BTO est un club de basket composé d'équipes senior féminine et masculines évoluant en championnat départemental. C'est aussi

une école de basket encadrée par deux éducateurs diplômés, Angie et Jo qui accueillent les enfants filles et garçons dès leur trois ans et jusqu'à la catégorie junior. Les entraînements et les rencontres se déroulent sur les salles polyvalentes de Oeyreluy et Tercis. De plus, au basket loisir, les adultes peuvent pratiquer de manière ludique, hors championnat. Pour chaque licencié, le BTO c'est aussi les après matchs du samedi soir avec un repas, des soirées organisées pour le réveillon et le carnaval, un week-end au ski, une sortie pour admirer un match de haut niveau, une sortie familiale et ludique en juin. Depuis cette année, c'est aussi des séances de fitness et renforcement musculaire le lundi soir. Nos éducateurs interviennent dans les écoles de Tercis, Oeyreluy pour les TAP mais aussi à Rivière, Mées, Berre, les Pins.

Pour financer ses activités, outre les subventions des collectivités et les donations des généreux sponsors, le BTO organise de nombreux lotos ainsi qu'un vide grenier et une vente de calendriers. Nous vous remercions de votre soutien lors de ces manifestations, il en va de notre survie.

Les entraînements reprendront à partir du 1^{er} septembre.

Pour tous renseignements :

06 58 32 64 12 ou 06 84 50 83 40

www.bto.lebasket.net ou bto page sur facebook

Vous pouvez encore vous inscrire pour le stage d'été :

TERCIS FOOTBALL CLUB

Double historique pour les manchots de la cité thermale, en clôture de cette saison 2015.

En ce dernier vendredi du mois de mai, ils ont remporté, pour la deuxième année consécutive, la coupe consolante attribuée lors du tournoi corpo organisé par la ville de Dax.

Notre onze, après une saison moyenne due aux diverses absences et blessures, a joué les terreurs en phases finales, avec le retour de notre «Zlatan» à nous, en battant la valeureuse équipe des Chocarreros en finale.

Place aux vacances avec la reprise en octobre.

N'oubliez pas le traditionnel vide-greniers du 26 juillet, que vous soyez exposant, que vous soyez visiteur, le meilleur accueil vous sera réservé. Renseignements au 06 35 12 37 36 ou au 05 58 57 88 80.



2ème Edition
20 au 24 Juillet

BASKET TERCIS-OEYRELUY
de 8 à 17 ans



STAGE BASKET-BALL & MULTISPORTS

40 € la semaine
OUVERT A TOUS

Journée : 9h-17h
lieu : Tercis
Repas : Pique-nique

Inscriptions et renseignements :
06 58 32 64 12





VOLLEY AU FOYER DES JEUNES

Cette deuxième saison en championnat corpo s'achève pour les 17 licenciés du volley.

Après une première année de découverte et de mise en route, l'équipe a bénéficié, cette année, d'entraînements plus techniques, ce qui a permis de mieux maîtriser le jeu (gestes, placements, cohésion d'équipe) et, par conséquent, de progresser, de la dernière place, l'an dernier, à la 4e place du championnat sur les 9 équipes engagées, et une qualification pour la consolante de la coupe corpo. Finale lors de laquelle Tercis s'incline contre la DRT, après un match serré et un bel investissement de l'ensemble des joueurs. Peut-être une revanche l'an prochain ?

Les entraînements reprendront début septembre, les lundis de 19H00 à 21H00, au Hall des sports, et nous engagerons, peut-être, une deuxième équipe dans le championnat.

Envie de sport collectif dans la bonne humeur, débutant(e), ancien(ne) volleyeur(euse), n'hésitez pas à venir nous rejoindre. Pour tout renseignement, contactez Arnaud Gilles au 05 58 56 21 03.



A.P.E.

L'Association de Parents d'Élèves s'est mobilisée à nouveau pour organiser plusieurs manifestations, les unes pour le retour financier qu'elles génèrent, les autres pour leur convivialité :

- un petit déjeuner d'accueil, le jour de la rentrée scolaire, organisé avec le soutien de la Mairie,
- un pique-nique, ouvert à toutes les familles, qui permet de faire connaissance avec des parents nouveaux sur la commune,
- deux lotos (janvier et avril),
- la traditionnelle kermesse scolaire, rendez-vous annuel important du mois de mai, qui rassemble élèves, parents, enseignants, amis, villageois et habitués pour et autour des enfants de l'école. Cette manifestation, depuis sa création, est et reste une manifestation ouverte à tous !
- et enfin le repas de fin d'année qui est l'occasion pour les élèves de CM2 de saluer leur instituteur et directeur, Denis Soulerot, le reste de l'équipe enseignante et leurs camarades, avant de commencer une nouvelle vie au collège. Cette année, ce rendez-vous sera l'occasion également de rendre hommage et de saluer pour sa carrière d'institutrice, Marie-Hélène Hureaux.

L'association se veut dynamique et motivée, la motivation étant principalement orientée sur le bien-être de tous les enfants scolarisés à l'école de Tercis. Grâce à l'enveloppe remise à l'école chaque année (participation aux voyages, renouvellement d'abonnements et de matériel scolaire, déplacements en bus, activités scolaires, Noël...), les élèves bénéficient d'avantages enviés par d'autres écoles alentours.

L'A.P.E. tient à remercier la Commune et ses employés qui répondent favorablement à ses sollicitations. Elle remercie également les entreprises et commerces pour leur générosité et leur soutien, notamment la pharmacie Duprat, l'entreprise Carrere, le SPAR, le Nat'Pizza, la Pizzeria Louis, le garage Dussin, l'auberge Saint-Christophe, la coiffure Bernadette Laffitte et DL Aquitaine.

Et enfin un grand merci tout spécial à l'équipe enseignante qui répond favorablement à nos propositions et invitations, faisant du binôme Enseignants-A.P.E., une équipe performante, renforcée par le soutien de la municipalité.

Passez un agréable été et rendez-vous en septembre prochain !



FOYER DES JEUNES

Le Foyer des jeunes a pour objet de proposer différentes animations, ouvertes aux jeunes et aux moins jeunes Tercisiens, susceptibles d'entretenir la convivialité, les échanges, la bonne humeur et de maintenir une dimension humaine dans notre village. Cela se concrétise à travers l'organisation de manifestations festives, environ une fois tous les 2 mois.

L'association dénombre environ 80 adhérents.

Depuis la séparation de son activité basket, suite à la fusion avec Oeyreluy, le Foyer a su insuffler une nouvelle dynamique et trouver son rythme de croisière.

Le bilan de l'année écoulée est satisfaisant, chacune des animations proposées ayant rencontré un vif succès. Les principales activités ont été les suivantes :

- Tournoi de pétanque et soirée moules-frites, fin août 2014,
- Soirée « Beaujolais nouveau », en novembre,
- Soirée « Galette des rois », en janvier 2015,
- Croupionnade, en février,
- Sortie cidrerie en Espagne, autour de San Sébastien, en mai.

Enfin, pour financer son activité, pour son propre compte et en partenariat avec le BTO, le Foyer des jeunes a continué à faire ce qu'il maîtrisait déjà très bien : organiser des lotos dans le Hall des sports. Une dizaine de lotos par an est organisée, ce qui mobilise beaucoup d'énergie.

THEATROBARTHES

Le 27 juin, l'association Theatrôbarthes, clôture son année avec une deuxième représentation. Après celle de décembre, les 17 membres du Théâtre, se sont investis, pour vous apporter un deuxième spectacle de qualité, qui a réuni bon nombres de Tercisiens. Après deux ans d'existence, Theatrôbarthes s'est très bien intégré dans le paysage associatif de notre commune et remercie tous ceux qui nous soutienne et nous soutiendrons encore.

Pour l'heure, on vous donne rendez-vous en septembre pour les inscriptions...et si c'était vous !!!

SOURIRES D'AILLEURS

Le vide-greniers

Beau succès du vide-greniers de l'association « Sourires d'Ailleurs » qui a eu lieu le dimanche 19 avril dernier.

Malgré un temps pluvieux le matin et quelques défections à l'extérieur, les exposants ont répondu présents. Le hall des sports a fait le plein, à la satisfaction des chalands qui ont pu trouver leur bonheur.

L'association « Sourires d'Ailleurs » avait aussi installé un stand où elle présentait, en outre, une exposition-vente de photos réalisées lors de sa dernière mission à Madagascar, par Michel Ondarts, du Studio Clindoeiltyrosse.com.

Les organisateurs avaient prévu pour la restauration, un menu paëlla, sandwiches et autres mets qui furent très appréciés.

Le bilan très positif de cette journée permettra à l'association de préparer sa prochaine mission, dont la date n'a pas encore été retenue, mais qui se déroulera vraisemblablement encore à Madagascar. Nous rappelons que « Sourires d'Ailleurs » a une démarche humanitaire et sociale, en acheminant du matériel médical, scolaire et vestimentaire (pour les enfants) dans une région d'un pays qui en manque cruellement. Vous pouvez consulter sur facebook la page Sourires d'Ailleurs.

L'association remercie la municipalité de Tercis pour la mise à disposition de ses structures ainsi que toutes celles et tous ceux qui ont œuvré pour la réussite de cette journée.



PHOTOS REALISEES LORS DE LA MISSION DE SOURIRES D'AILLEURS: MADAGASCAR - 2014
© Photos: clindoeiltyrosse.com - Michel ONDARTS



ASSOCIATION DES RETRAITÉS

Une année bien remplie...

2015 a commencé par les vœux de notre Présidente, Angèle Mansiet, à la Capranie, le 15 Janvier, suivis par un délicieux repas préparé par Étienne et son assistance. 84 personnes étaient là. Les enfants des écoles, entourés par leurs professeurs, sont venus nous retrouver pour chanter et partager la galette des rois.

Le 11 février, 48 personnes sont parties admirer la magnifique côte atlantique de Zarautz & Getaria, par une belle journée ensoleillée.

Le 11 mars, c'était l'assemblée générale, bilan de l'année. 113 personnes se sont rendues pour la réunion à la Salle polyvalente, puis à la Capranie pour un repas préparé par le traiteur Mikolajczyk de Saint-Vincent-de-Paul. Mady Fabas a reçu un bouquet de fleurs pour ses 90 ans. M. et Mme Martin et M. et Mme Dubuysscher, ont eux aussi eu droit à un petit cadeau pour leurs 60 ans de mariage.

Le 15 avril, 73 personnes étaient au départ pour visiter Saint-Jean-de-Luz en petit train, puis repas aux grottes de Sare et ensuite, quelques provisions à Béhobie.

Le 25 avril et le 10 mai, c'était nos deux lotos de l'année.

Le 13 mai, départ pour Condom pour 56 personnes. Croisière et repas sur la Baïse, et visites d'une ferme, d'un château producteur d'armagnac et d'une fabrique de croustades.

Le 17 mai, 41 personnes ont fait leurs valises pour l'Andalousie : la première étape nous a menés à Bailen, puis nous avons rejoint Grenade, où nous avons eu une visite guidée de l'Alhambra et des jardins du Généralife et du centre ville : quartier maure de l'Albayzin et quartier de l'Alcacéria. Le soir nous avons assisté à un spectacle de flamenco. À Ronda, visite guidée des arènes et de son musée taurin, et de la vieille ville. Après une vue panoramique de Séville, nous avons pu admirer la place d'Espagne, le parc Marie-Louise, la Tour d'Or, le site de l'Expo 92, les Alcazars, la basilique de la Macarena, le quartier Santa-Cruz. À Jerez de la Frontera, nous avons eu droit à un spectacle de l'École d'Art Equestre, puis découverte guidée de Cadix.

À Cordoue, toujours sous la conduite d'un guide, nous avons parcouru le quartier juif, la Synagogue,



la Mosquée. Après tout ce périple, il nous a fallu penser au retour, avec un arrêt aux arènes de Madrid, dont nous avons découvert le centre-ville à l'aller. Dernière nuit passée à la Carolina puis arrivée à Tercis, fatigués certes, mais émerveillés par toutes les beautés et richesses que nous avons pu admirer. Convivialité, partage, découverte et surtout très beau temps ont rythmé cette semaine de dépaysement.

Le 10 juin, virée en Vallée d'Aspe.

Le 11 juillet, notre pique-nique annuel.

Toutes les personnes intéressées par notre association et voulant nous rejoindre peuvent prendre contact auprès de notre Présidente au 05 58 57 86 80 ou au 06 78 53 79 87.

ACCA

Dates à retenir

L'Assemblée générale de l'association aura lieu le 24 juillet 2015, à 20h30, à la Bodega.

Les personnes désirant faire partie du CA sont priées de se faire inscrire auprès du Président, 6 jours avant le 24 juillet.

Les battues aux nuisibles ont lieu jusqu'à fin août 2015.

Distribution des cartes de chasse : 01/09/2015, de 18h à 20h, Bodega et 06/09/2015, de 10h à 12h, Bodega.

Battues aux chevreuils : 27/09/2015, 04/10/2015, 20/12/2015, 04/01/2016, 18/02/2016.

Renards hors louveterie : 29/02/2016, 07/03/2016, 21/03/2016.

? Trois questions à

Debout au milieu de la pièce, Marie Hélène HUREAUX balaie d'un regard pétillant, mais déjà un peu nostalgique, «sa classe» de maternelle depuis 25 ans. Notre première question rompt le silence.

TERCIS INFOS : Pourriez-vous nous décrire votre carrière professionnelle ?

MARIE HÉLÈNE : *J'ai présenté le concours de l'Ecole Normale en 1972, pendant mon année de seconde. Après une première et une terminale au lycée de Borda, et l'obtention du bac en 1974, j'ai suivi, deux années durant, les cours de l'Ecole Normale de Mont-de-Marsan. Pendant 3 ans, j'ai été nommée titulaire remplaçante, puis mobile sur les secteurs de Campagne, de Mont-de-Marsan, de Tartas, puis de Labouheyre. Après 3 années de stabilité, 1979-1982, en maternelle à Bénesse-Maremne, j'ai pris une disponibilité d'un an pour voyager en Amérique du sud.*

Lors de mon retour, j'ai pris en charge, durant un an, un cours préparatoire de l'école Sully à Dax, suivi de 4 années de maternelle à l'école de Josse. J'ai sollicité une nouvelle disponibilité, deux ans cette fois. Après une nouvelle année en Amérique du sud, de retour sur le territoire national, j'ai travaillé un an avec mon mari, dans le domaine de la sérigraphie.

La rentrée 1990 fut celle de mon arrivée à Tercis Les Bains.



... Marie Hélène HUREAUX



TERCIS INFOS : Quel est votre meilleur souvenir scolaire à Tercis ?

MARIE HÉLÈNE : *Les bons souvenirs, emmagasinés durant ces 25 années de présence à Tercis, sont trop nombreux pour n'en retenir qu'un seul. Pour « faire court », je citerai, en désordre, les fêtes de la musique, le jardin, la semaine sans écran, le voyage de toute l'école à La Rochelle et, peut-être mon préféré, le projet gascon. Mais de tous les souvenirs, ce sont les excellentes relations avec les collègues, les ATSEM, le personnel de l'école, sans oublier la Mairie, qui resteront gravées.*

TERCIS INFOS : Quelles sont vos perspectives pour ce temps libre qui se présente devant vous ?

MARIE HÉLÈNE : *Je ne sais si «temps libre» sera la bonne expression pour qualifier cette période de ma vie. Je voudrais en premier lieu, et cela va peut-être vous étonner, ne plus penser à l'école. Pour cela, je compte m'adonner à la lecture, au jardinage, au chant, aux randonnées, démarrer des cours de gascon, danser gascon... en un mot, être débordée, comme tous les retraités...*



CARNET

NAISSANCES

- VIAL Virgile, Paul
né le 10 mars 2015
- SARRAUTE Xabi
né le 16 mars 2015
- HONDELATTE Donovan, Patrice, Alain
né le 16 mars 2015
- GRONDIN Eden, Lucie
née le 6 avril 2015
- URBAIN Nino, Patrice, Michel
né le 13 avril 2015
- PATIER Antoine, Marie, Jérémie, Joseph
né le 20 avril 2015
- LABOUREL Lily
née le 25 mai 2015



DECES

- LAGARDERE Paul, Roger
le 12 décembre 2014
- DEL POZO François
le 30 décembre 2014
- BIDAU née LAHOUILLE Hélène
le 16 janvier 2015
- FONTAAS née GIRAUD Jeanine, Henriette,
Marcelle
le 16 janvier 2015
- THOMAS Jean-Pierre
le 16 février 2015
- TOUYA née HONTANG Denise
le 5 mars 2015
- BUCAU née TRAMOND Sophie
le 10 mars 2015
- DARTIGUEMALLE née DARRICAU Henriette
le 25/05/2015

MARIAGE

- LUPUYAU Denis et LASCOR Aude
le 23 mai 2015

MARDI 14 JUILLET

Dans le Hall des sports
ou sur la place

FETE NATIONALE à TERCIS LES BAINS

20H00

GRILLADES GRATUITES

Fromage
Café, biscuits
Vins

RECENSEMENT

Dans le cadre du recensement des habitants de la commune du 21 janvier 2015 au 20 février 2016, la municipalité recherche 3 agents recenseurs, rémunérés pour cette période (avec formation préalable).

Si vous êtes intéressé(e)s, merci de vous faire connaître à la mairie à compter du 1^{er} octobre 2015, auprès d'Orlane.

Papiers à conserver

Combien de Temps?

Type de document	Durée	Précisions
Carte d'identité	15 ans	
Permis de conduire catégorie B	2033	Obtenu avant 2013.
Permis de conduire catégorie B	15 ans	Obtenu après 2013 où obtenu avant mais échangé contre un permis sécurisé.
Carte vitale	Permanente	
Véhicule		
PV pour amende forfaitaire	3 ans	Si le trésor public n'a rien fait pour obtenir le paiement 3 ans après sa notification, l'automobiliste ne doit plus rien.
Facture (achat, réparation...)	Durée de conservation du véhicule, + 2 ans en cas de revente (<i>vice caché</i>)	
Certificat d'examen du permis de conduire	4 mois	jusqu'à réception du permis.
Banque		
Chèque à encaisser.	1 an et 8 jours	Passé ce délai, le chèque ne peut plus être encaissé mais la dette reste due.
Contrat de prêt et autres justificatifs.	2 ans	A compter de la dernière échéance.
Relevés de compte, talons de chèque.	5 ans	Un débit frauduleux peut être contesté dans un délai maximum de 18 mois.
Famille		
Actes d'état civil (copies intégrales et extraits).	Permanente	Certaines procédures nécessitent un <u>acte d'état civil récent</u>
Avis de versement d'allocations familiales.	3 ans	Délai de reprise en cas de trop versé (5 ans en cas de fraude ou de fausse déclaration). L'allocataire a 2 ans pour agir en paiement de ses prestations.
Jugement de divorce, jugement d'adoption	Permanente	En cas de perte, une copie est fournie par le tribunal.
Acte de reconnaissance d'un enfant	Permanente	La mairie peut en délivrer une copie
Contrat de mariage (documents relatifs aux biens apportés ou acquis lors du mariage par donation ou leg)	Permanente	En cas de perte du contrat de mariage, s'adresser au notaire qui l'a établi.
Livret de Famille	Permanente	En cas de perte, un duplicata peut être obtenu à la mairie.
Logement		
Factures d'électricité et de gaz	5 ans	Délai pour contester une facture. Le fournisseur a 2 ans pour agir en paiement contre un abonné.
Facture d'eau	5 ans	Délai pour contester une facture. Pour agir en paiement contre un abonné, le fournisseur a : 4 ans (fournisseur public), 2 ans (fournisseur privé).
Facture de téléphonie (fixe et mobile) et internet	1 an	
Preuve de restitution de matériel (box)	2 ans	A compter de la restitution.
Factures liées aux travaux	10 ans/2 ans	Gros Œuvre: 10 ans / Petits travaux (fenêtres par exemple): 2 ans.
Certificats de ramonage	Durée d'occupation du logement + 1 an.	
Attestations d'entretien annuel des chaudières	Durée d'occupation du logement + 2 ans.	
Titre de propriété	Permanente	
Preuve du paiement des charges de copropriété, correspondance avec le syndic, procès verbaux des assemblées générales de copropriété	10 ans	
Contrat de location, état des lieux, quittances de loyer	Durée de la location + 3 ans. Ces délais s'appliquent aux logements loués comme résidence principale (vides ou meublés).	
Courrier de révision de loyer.	Durée de location + 1 an. Ce délai s'applique aux logements loués à titre de résidence principale (vides ou meublés).	
Inventaire du mobilier pour les locations meublées	durée de la location, jusqu'à la restitution de l'éventuel dépôt de garantie.	
Échéance APL	2 ans	
Impôts et taxes		
Déclarations de revenus et avis d'imposition	3 ans	A compter de l'année qui suit l'année d'imposition.
Avis d'impôts locaux (taxe foncière, taxe d'habitation)	1 an	3 ans en cas de dégrèvement, exonération ou abattement.
Travail		
Bulletins de salaire, contrat ou certificats de travail	Jusqu'à la liquidation de la retraite, le salarié a 3 ans pour réclamer un arriéré de salaire.	
Attestation assedic ou pôle emploi	Jusqu'à obtention de l'allocation chômage. Peut être utile pour le calcul des droits à la retraite.	
Reçu pour solde de tout compte	6 mois	A compter de la signature du salarié (3 ans à défaut de signature).
Échéances allocations chômage	3 ans	Délai de reprise du trop perçu (10 ans en cas de fraude ou fausse déclaration). Peut être utile dans le cadre du calcul des droits à la retraite.
Titres de paiement de la pension de retraite	Permanente	Documents utiles pour le calcul des droits à la pension de réversion.
Santé		
Récapitulatif de remboursements d'assurance maladie et maternité	2 ans	Délai de reprise du trop perçu (5 ans en cas de fraude ou fausse déclaration).
Carte de mutuelle, demande de remboursement...	Variable selon l'organisme, voir les délais prévus dans le contrat.	
Ordonnances	1 an minimum	Délivrance de lunettes: 3 ans (+ de 16 ans) / audioprothèses: pas de délai.
Preuves du versement d'indemnités journalières	jusqu'à liquidation des droits à la retraite.	
Carnet de vaccination, de santé, carte de groupe sanguin	Permanente	Carnet de santé d'un enfant à conserver au moins jusqu'à sa majorité.
Certificats, examens médicaux, radiographies	Permanente	Documents utiles en cas de rechute ou d'aggravation de l'état de santé.